



REVEILLONS NOUS !

Nous sommes à 1 mois de notre exécution.

Nous n'avons aucune information positive sur notre devenir !

Manœuvres politiques ou écran de fumée, la communication autour des 14 chantiers de la mission IGAS est aussi efficace et rassurante qu'un aveugle au volant d'une Ferrari

Tous les porteurs de projets (Mrs GIORGI, THOMAS, SELLIER, Directeurs Régionaux...) ne seront plus en responsabilité ni en pilotage au 01/01/2018 et les choses pourraient être bien différentes lors de la reprise en main du pilotage par le régime général qui pourrait avoir une autre perception des choses !!!

Au final, rien de concret !

Le retrait de la garantie de maintien de salaire et de l'ancienneté sur le PLFSS nous fait courir un risque important sur notre pouvoir d'achat

Il est temps de se battre pour nos salaires et nos emplois !

Nous devons être actifs pour nous assurer une mutation honorable vers le RG compte tenu de nos bons et loyaux services rendus à la « catastrophe industrielle » pendant près de 10 années.

L'intersyndicale nationale a du mal à se fédérer pour le mouvement national spécifique au RSI, notamment pour le 19/12 dont nous vous avons parlé lors de notre dernière Assemblée Générale.

Nous, RSI Midi-Pyrénées, nous avons décidé de ne pas attendre !!!

Montrons l'exemple en démarrant une action locale et durable dès le lundi 11/12-!

Un préavis de grève spécifique au RSI Midi-Pyrénées va être déposé **du 11/12 au 18/12**.

Nous ferons **55 minutes** de grève de **14h à 14h55**.

Nous tiendrons un piquet de grève, distribuerons des tracts aux assurés et déterminerons **ensemble** les actions pour les jours suivants.

Les revendications qui vous ont été exposées lors de l'AG du 20/11 sont claires :

- Un écrit garantissant les salaires et l'ancienneté
- Une garantie de développement de carrière au RG
- Une ouverture des reclassements à toutes les branches du RG
- Une ligne budgétaire spécifique conséquente pour la formation
 - D'être destinataire du rapport final de l'IGASS
- Un rendez-vous dès le 2 janvier avec les dirigeants locaux du RG
- Un recueil de vœux avant le 1er semestre 2019 avec des moyens pour les appliquer
- Un dispositif pour les salariés qui souhaitent partir de façon anticipée ou quitter la sécurité sociale.
 - Et en attendant, une véritable augmentation de la valeur du point

Prenons en main notre avenir ! Mobilisons-nous !

55 minutes de grève = 1/160^{ième} du salaire mensuel.